

COMMISSION  
SPORT

# LA PRATIQUE SPORTIVE DANS L'ESPACE PUBLIC

.....

Compte-rendu de la séance du 10/12/2021

## I INTERVENANTS

**Claire Peuvergne**, Directrice


Institut régional de développement du sport (IRDS)

**Dominique Taffin**, Adjoint en charge du sport et de la jeunesse  
Ville de Saint-Michel-sur-Orge (91)

.....

 Vendredi 10 décembre 2021 de 10h à 11h30

 En visioconférence

 **Élu référent :**  
Raphaël Praca, adjoint au maire du Pecq (78)

## I CONTEXTE ET ENJEUX

La pratique sportive a sensiblement changé avec la crise sanitaire et les confinements successifs. Les équipements sportifs ont connu plusieurs mois de fermeture et des protocoles sanitaires conséquents lors de leur réouverture progressive.

Les périodes de confinement ont mis la lumière sur la problématique de la **sédentarité**. Pendant ces mois de très fortes restrictions, **l'espace public et, selon les situations, le domicile, ont été les seuls lieux possibles de pratique sportive**. Ainsi, 51% des sportifs ont eu une pratique régulière dans l'espace public pendant le premier confinement, contre 29% auparavant (source : IRDS). La pratique sportive dans l'espace public est dès lors de plus en plus considérée comme un maillon important des politiques sportives et de l'aménagement urbain.

La crise a ainsi servi d'accélérateur à une tendance déjà bien présente. Ainsi, dans l'enquête « *Les nouvelles frontières du sport dans la ville* » commanditée par le Conseil national des villes actives et sportives en 2019, **41% des répondants indiquaient qu'ils souhaitaient une pratique sportive plus autonome**. Les lieux de pratiques plébiscités étaient le milieu naturel (54%), les équipements sportifs de type stade ou piscine (42%), les parcs/jardins/rues (30%) et, dans une moindre mesure, les équipements de proximité en accès libre (7%).

Enjeux :

- Les **espaces de pratique libre de la musculation (street workout)** de type barres de traction et agrès : comment faire en sorte qu'ils ne profitent pas uniquement aux mêmes personnes mais bien à tous les habitants qui le souhaitent ? Quel accompagnement mettre en place pour travailler, là aussi, sur les usages ?
- Le **développement des sports dits urbains** dont certains feront leur entrée aux Jeux de Paris 2024 : skateboard, breakdance... S'y ajoutent d'autres disciplines comme le BMX, le parkour... L'accompagnement de ce type de pratique sportive passe notamment par la mise en place d'équipements sportifs dédiés, avec éventuellement un travail sur les usages avec les associations sportives locales.
- **L'utilisation d'équipements publics pour la pratique individuelle libre** : c'est un souhait formulé par de plus en plus d'usagers auprès des communes. Il peut s'agir d'utiliser le terrain de tennis sans passer par le club sportif local, de demander d'utiliser les vestiaires du gymnase pour sa séance de course à pied, etc. Comment les collectivités peuvent-elles accompagner ce type de demandes ?

**L'Institut régional de développement du sport (IRDS)** a travaillé sur la notion de ville sportive et le développement de l'activité physique dans l'espace public.

**La Ville de Saint-Michel-sur-Orge** a mis en place des équipements de musculation en plein air et partagera ses bonnes pratiques en la matière.

# I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES

**Raphaël Praca** introduit la séance en souhaitant la bienvenue aux intervenants et aux participants. On note au niveau local une dynamique que l'on pourrait qualifier d'ubérisation du sport, avec un **développement des pratiques autonomes**. La crise sanitaire a accentué et accéléré ce phénomène et invite les collectivités à accompagner ce mouvement pour l'encadrer au mieux. En tant qu' élu, l'équation peut être difficile dans la mesure où l'on ne doit pas laisser de côté les associations qui font battre le cœur de nos villes tout en accompagnant les sportifs qui veulent pratiquer leur activité physique hors association. Les élus sont fréquemment sollicités pour des demandes de location de douches et de casiers dans les gymnases, de location de terrains municipaux de sport, mais aussi par des coachs sportifs privés qui souhaitent utiliser les équipements publics.

## Intervention de Claire Peuvergne, Directrice de l'IRDS

### La pratique dans l'espace public : que disent les enquêtes de l'IRDS ?

Dès 2017, l'IRDS a pris conscience que la pratique sportive auto-organisée prenait de plus en plus de place. Toutefois, hors association, la pratique peut être encadrée, parfois avec des coachs privés ou financés par les collectivités. En Ile-de-France, **46% des 18-75 ans pratiquent le sport hors club, dont 41% avec une activité non encadrée, 12% avec une activité encadrée par un coach et 16% dans une structure privée commerciale** (de type club de fitness). On trouve également des personnes inscrites en clubs qui font aussi de la pratique libre.

Les sportifs qui s'exercent en-dehors de clubs invoquent les raisons suivantes :

- 55% souhaitent pratiquer où, quand et comme ils souhaitent
- 50% souhaitent pratiquer seul
- 28% invoquent un défaut d'offre des clubs

Les sportifs qui pratiquent une activité non encadrée (au moins 1h par semaine) mettent en moyenne 17mn pour se rendre sur le lieu de leur activité. Il peut s'agir :

- D'une installation sportive (43%), par exemple d'une structure privée commerciale (28%)
- D'un lieu en extérieur (58%) : milieu naturel de type forêt/lac/rivière (29%), route/rue/place (27%), parc (19%), berges (14%), équipement extérieur en accès libre (9%)

Pendant le premier confinement, le taux de pratique sportive a diminué :

- La pratique régulière (1h par semaine) a chuté de 61% à 35%. **Du fait de la situation, le taux de sportifs s'exerçant dans l'espace public a augmenté**, passant de 29% à 51%.
- La pratique occasionnelle (moins de 1h par semaine) est restée stable, aux alentours de 25%
- Le taux de personnes ne pratiquant pas de sport a triplé, passant de 13 à 46%

## De quelle manière accompagner l'activité physique et sportive dans l'espace public ?

- Il n'est pas nécessaire de réfléchir uniquement par le prisme des équipements sportifs lorsque l'on veut accompagner l'activité physique en plein air. En revanche, il est nécessaire de **travailler de manière transversale** (directions des sports et de l'aménagement), de manière à aménager l'espace de manière optimale.
- Il est important d'avoir en tête qui occupe l'espace public. Ce sont surtout des hommes, notamment avec l'avancée en âge. Avec la massification du sport, il y a un réel enjeu de diversifier l'offre pour **toucher des publics différents**. De plus, les pratiques récentes de type parkour, musculation dans la rue et skate, sont davantage masculines, les filles n'ayant pas été socialisées ainsi. Les femmes ont plutôt une pratique sportive itinérante lorsqu'elles sont seules (marche, vélo, course à pied). Les clubs peuvent être un bon appui pour **développer la pratique féminine dans l'espace public**. Ce type de demande n'est pas visible mais elle existe.
- Le **rôle du jeu** est primordial dans le développement émotif, neurologique et physique tout au long de la vie. Par conséquent, les aménagements de type fitness en bas de chez soi ne sont pas toujours les plus pertinents.

## Quelles bonnes pratiques d'aménagement ?

- Place à **l'improvisation** : on a toujours vu de la pratique dans l'espace public mais pas forcément avec des équipements dédiés. Il est intéressant de développer des lieux permettant de faire des activités différentes (abris avec de l'eau à proximité, un sol adapté, etc.) plutôt que des équipements ne couvrant qu'un seul usage.
- Animer **le déjà là** : utiliser le mobilier urbain existant pour la pratique sportive (bancs, murets, trottoirs, escaliers...).
- La conception des espaces doit être guidée par la nécessité de **provoquer du dialogue**. Lorsque l'on fait du participatif, ce sont souvent les mêmes qui viennent énoncer leurs demandes. Exemple de la place de la Nation à Paris : la Ville a mis en place une démarche de placemaking (mise en place de plots pour élargir le rond-point et en regardant ce qui se passe) : on a vu que l'anneau central non encore planté a servi pour apprendre aux enfants à faire du vélo, de la trottinette ou du roller.
- **Mise en cohérence de l'offre** : à la fois des équipements standardisés et des spots « secrets » acceptés par les villes. C'est notamment le cas du skate, qui reste une discipline qui fonctionne dans l'improvisation, voire la transgression. La Fédération Française de roller et skateboard ne regroupe que 10 400 licenciés en Ile-de-France, dont une majorité en rollers. Elle demande la construction de nouveaux équipements, mais n'est pas très représentative des pratiquants du skate. Certaines communes préfèrent co-construire directement les équipements avec les skateurs locaux pour s'adapter au mieux à la demande des pratiquants.
- Réinvestir les **pratiques saisonnières** : faire varier les pratiques en fonction du jour, de la saison. C'est le cas du parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, avec un terrain de beach volley en été et une patinoire l'hiver. Les clubs ont toute leur importance pour animer ces espaces.
- Certains espaces de pratiques fonctionnent mieux que d'autres a priori identiques (exemple des tables de ping pong très utilisées à certains endroits, pas du tout à d'autres). **Une offre est**

rarement égale à une autre, surtout dans l'espace public. En zone dense, se mettent en place des circuits de pratique dont on n'a pas forcément connaissance :

- Playgrounds de basketball : certains pour des jeux plus agressifs, d'autres pour des niveaux amateurs...
- Street work out : il existe un site qui en note les équipements mais, d'un point de vue extérieur, on ne comprend pas forcément leur notation.
- Il convient de tenir compte de la **multiplicité des pratiques** pour aménager un espace. C'est l'exemple des bords du canal de l'Ourcq qui comportent une seule piste cyclable vélo avec des usages très différents, à la fois familiaux ou de cyclistes très rapides, avec des piétons qui traversent en coupant la piste cyclable.
- Il est intéressant de **faire se rencontrer les pratiques encadrées et les pratiques auto-organisées**. C'est l'exemple de la maison du Lez autour de Montpellier : ce pôle de services permet l'accès à des vestiaires, des douches et des consignes pour ranger son matériel. Il propose aussi un point de rencontre pour les pratiquants (en club ou non) et les coachs. Cela permet de mélanger les pratiques sportives et les publics.
- **La place ou le parvis devant l'équipement sportif** peut avoir un rôle intéressant. Devant la halle Saint-Exupéry à Rouen a été mis en place un parvis couvert et accessible à tous.

Enfin, **Claire Peuvergne** alerte sur le fait que l'objectif zéro artificialisation nette des sols, qui implique de construire la ville sur la ville, se fait régulièrement au détriment des équipements sportifs.

## Témoignage de Dominique Taffin, adjoint à Saint-Michel-sur-Orge

Des jeunes ont sollicité la Ville pour avoir un endroit pour faire du sport de manière indépendante de la pratique en club. Il y avait aussi une demande de mères du quartier d'avoir accès à des équipements sportifs gratuits pour leur propre pratique sportive. Trois sets d'équipements ont été installés en 2019 :

- Un street work out (renforcement musculaire) au milieu du quartier du Bois des roches. 50 à 100 personnes différentes en bénéficient chaque semaine. On a des jeunes, des adultes, des mères du quartier. La mixité femmes/hommes se passe bien. Les jeunes leur laissent la place. Les 13 appareils ont coûté 42 000 € à la commune.
- Un street work out et des équipements de type cardio ont été installés à proximité d'un terrain de foot et basket en libre service. Du fait de son emplacement dans une zone pavillonnaire, il est un peu moins fréquenté que le premier.
- Un espace street work out/fitness dans la vallée de l'Orge où se rendent les joggeurs et les cyclistes, non loin du gymnase, de la piscine et de la piste d'athlétisme neuve. Les clubs se servent eux aussi de ces équipements pour la préparation physique. Cet espace fait venir 150 personnes différentes par semaine.

Le coût total de ces trois équipements est de 160 000 € avec 55 000 € de reste à charge pour la Ville, laquelle a bénéficié de **subventions de la Région et de l'Agence nationale du sport**.

## Questions et remarques des participants

### **Avez-vous des conseils en matière de couverture des équipements sportifs ?**

D'après **Claire Peuvergne**, les équipements sportifs couverts sont davantage utilisés que les équipements non couverts. Voici un exemple d'aménagement intéressant, sur la ZAC Pleyel ([article du Parisien](#)).

**Raphaël Praca demande aux participants s'ils ont dans leur commune des demandes de coaches souhaitant louer des équipements sportifs municipaux. Ce type de situation comporte un risque de concurrence entre le secteur privé et les associations locales en matière d'utilisation d'équipements sportifs. Toutefois, il s'agit d'une rentrée d'argent non négligeable pour la commune. Dans quelle mesure les villes doivent accompagner ce mouvement ?**

- Un participant souligne que les coaches privés peuvent faire directement concurrence aux clubs locaux.
- Un autre participant explique qu'il a le même enjeu sur les équipements type street work out, avec des coaches qui utilisent gratuitement les infrastructures et font payer leurs cours aux sportifs.
- D'après Claire Peuvergne, cette problématique pose la question des équipements sportifs en libre-service qui ne sont pas animés. Quand on anime ces équipements, on peut amener beaucoup de gens à la pratique sportive, soit avec des éducateurs, soit avec des clubs.
- Un participant explique que sa commune propose des cours gratuits avec un coach (sur réservation et présentation d'un certificat médical), ce qui est apprécié par la population.

## Fin de la réunion

### LISTE DES INSCRITS :

NOM	PRENOM	FONCTION	COMMUNE
Arvaux	Audrey	Adjointe au maire en charge du sport	Louvres
Aumont	Véronique	Elue aux Sports et à la vie associative	Jouy En Josas
Barthel	Fabrice	Directeur des sports	Viry-Châtillon
Bartolacci	Nadine	Elue sports et associations	Andrésey
Batigne	Thomas	Conseiller municipal délégué jeunesse & sport	Saint-Nom-La-Bretèche
Batlle	Llorenç	AMIF Partenaires - Architectes	Paris
Beaufrère	Mathieu	Maire adjoint	Vincennes
Bellinelli	Guillaume	Maire	Roinville
Beylerian	Bruno	MAIRE ADJOINT AUX SPORTS	Louvres
Bodart	Michel	conseiller municipal	Tremblay En France
Bonio	Luciano	Adjoint au sport	Champagne Sur Seine
Bordereaux	Damien	Elu Délégué aux sports	Bois Le Roi
Cahen	Anne-Caroline	Adjointe au Maire en charge du Sport	Vanves
Caillaud	Clément	Maire adjoint	Viry-Châtillon
Calero	Miguel	Chargé de Mission	Boulogne-Billancourt
Caris	Xavier	MAIRE	Bullion

Chariou	Michel	Maire	Samois-sur-Seine
Charlot	Ketty	Elue	Chanteloup-les-Vignes
Devarenne	Yohan	Directeur adjoint sport, culture, vie associative et évènementiel	Carrières-Sous-Poissy
Deveau	Julien	AMIF Partenaires - Président	93100 / Ogi
Devos	Joëlle	Adjointe à la santé, action sociale et Séniors	Conflans Ste Honorine
Dollfus	Valérie	ADJOINTE SPORTS ET JEUNESSE	Montgeron
Duchêne	Maxime	Conseiller municipal délégué aux sports	Villepreux
Esquer	Valerie	1ere adjointe	Courtomer
Gaffez	Jean Pierre	Adjoint Sport	Bessancourt
Gareau	Thierry	Maire adjoint chargé des sports	Bondoufle
Haddouche	Bachir	Maire-adjoint sports et jeunesse	Villeneuve La Garenne
Ivanoff	Nicolas	Directeur des sports	Mairie De Chaville
Janus	Alain	Adjoint jeunesse et sports	Chilly Mazarin
Jebari	Soraya	Conseillère Municipale	Romainville
Kieffer	Corinne	Adjointe au Maire, Sport et Vie Associative	Taverny
Lagarrigue	Laurent	Maire Adjoint	Soisy Sur Ecole
Levy	Stéphane	directeur administratif et financier	Rueil Malmaison
Liegaux	Fabrice	adj au maire au sport et vie associatif	Survilliers
Louison	Philippe	Adjoint au Maire chargé du Sports pour tous	Grigny91
Maheu	Thomas	Directeur des Sports	Communauté De Communes Des 2 Morin
Marlier	Sandrine	Secrétaire cabinet du Maire	Coubron
Marvin	Sophie	Adjoint au maire sport, associations, culture et Jeunesse	St Cyr L'Ecole
Nadji	Michel	Maire adjoint sports jeunesse associations	Dammartin En Goele
Nicolas	Jacques	Maire adjoint	Bailly
Ould Slimane	Mohand	Maire adjoint sport et jeunesse	Rungis
Chollet	Philippe	Conseiller municipal	Gretz Armainvilliers
Pinchon	Angélique	Adjointe aux sports	Magny En Vexin
Robert	Olivier	Maire-Adjoint en charge du sport	Le Mesnil Le Roi
Rouyer	Patrick	Maire Adjoint Jeunesse et Sport	Ablon Sur Seine
Sala	Patrick	Adjoint au maire	Bussièeres
Vermesse	Olivier	Elu Délégué aux Sports	Mairie Le Coudray-Montceaux